



## **ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL**

### **Extrait du procès-verbal**

**Séance du 22 septembre 2021**

**Présidence : Jean-Claude Pisani**

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS,

- vu le préavis N° 7/2021 du Comité de direction du 18 août 2021,
- ouï le rapport de la commission de gestion et finance du 9 septembre 2021,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'approuver le budget de l'ASIGOS pour l'année 2022 présentant un excédent de charges de CHF 3'667'700.00.

Ainsi délibéré en séance le 22 septembre 2021

le Président

la secrétaire

Jean-Claude Pisani

Valérie Borer